



***CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 OCTOBRE 2025
COMPTE RENDU SOMMAIRE***

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 25 septembre 2025 s'est réuni le jeudi 2 octobre 2025, Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de MELUN, sous la présidence de Monsieur Kadir MEBAREK, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS :

Monsieur Kadir Mebarek, **Maire**

Monsieur Henri Mellier (jusqu'au point 11), Madame Marie-Hélène Grange, Monsieur Noël Boursin, Madame Brigitte Tixier (à partir du point 3), Monsieur Mathieu Duchesne, Madame Catherine Stentelaire, Madame Monique Cellier, Monsieur Emmanuel Adjouadi, Madame Aude Rouffet, Monsieur Baytir Thiaw (à partir du point 3), Madame Eliana Valente (jusqu'au point 11),

Adjoints

Madame Amélia Ferreira De Carvalho, Madame Andrianasolo Rakotomanana, Monsieur Michel Robert, Monsieur Gilles Ravaudet, Madame Pascale Gomes, Madame Odile Razé, Monsieur Mourad Salah, Monsieur Giovanni Recchia, Monsieur Olivier Pelletier, Madame Angélique Dehimi, Monsieur Guillaume Dezert (à partir du Point 4), Madame Semra Kilic (à partir du point 3), Monsieur Charles Humblot, Madame Aude Luquet (jusqu'au point 11), Madame Bénédicte Monville (à partir du point 4), Madame Cécile Prim, Madame Céline Gillier, Madame Fatiya Mothay, Monsieur Jason Devoghelaere, Monsieur Philippe Martin, Monsieur Michaël Guion,

Conseillers Municipaux

ABSENTS EXCUSES :

Madame Brigitte Tixier (jusqu'au point n° 2), Monsieur Baytir Thiaw (jusqu'au point n° 2), Madame Marie-Liesse Dupuy (jusqu'au point n° 2), Monsieur Guillaume Dezert (jusqu'au point n° 3), Madame Semra Kilic (jusqu'au point n° 2), Madame Aude Luquet (à partir du point n° 12), Madame Bénédicte Monville (jusqu'au point n° 3),

ABSENTS NON EXCUSES :

Monsieur Mohammed Hadbi, Madame Sylvie Bordeaux, Monsieur Khalid Obeidi, Madame Ségolène Durand.

REPRESENTES :

Madame Marie-Liesse Dupuy donne pouvoir à Madame Brigitte Tixier (à partir du point n° 3)
Monsieur Louis Vogel donne pouvoir à Monsieur Kadir Mebarek
Monsieur François Lefevre donne pouvoir à Monsieur Baytir Thiaw
Monsieur Jules Ngubu donne pouvoir à Madame Aude Rouffet
Monsieur Eric Tortillon donne pouvoir à Madame Fatiya Mothay
Madame Catherine Asdrubal donne pouvoir à Monsieur Michaël Guion
Monsieur Henri Mellier donne pouvoir à Madame Catherine Stentelaire (à partir du point n° 12)
Madame Eliana Valente donne pouvoir à Monsieur Emmanuel Adjouadi (à partir du point n° 12)

SECRETAIRE : Madame Monique CELLERIER

Le Conseil Municipal a :

1. Désigné Madame Monique Cellier en qualité de Secrétaire de séance.
2. Approuvé le compte-rendu analytique de la séance du 02 juillet 2025.
3. Pris acte du compte-rendu des décisions du Maire et des marchés.
4. Voté la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2025, équilibrée en section d'investissement et de fonctionnement pour un montant total de 4 690 927,47 € dont 695 946,00 € de fonctionnement et 3 994 981,47 € d'investissement.
5. Voté l'ouverture et la révision des Autorisations de Programme de la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2025.
6. Accordé sa garantie d'emprunt à hauteur de 100% du prêt n°175311 d'un montant total de 4 458 349 € auprès de la banque des territoires - habitat 77 - destiné à financer la réhabilitation de 208 logements situés 1-12 square de Lorient à Melun
7. Accordé sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total 860 314,90 euros souscrit par l'Emprunteur auprès d'Action Logement Services, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt n°1100524-PAM.
8. Elu pour siéger au sein de la Commission chargée d'examiner et de donner son avis sur le projet d'avenant n° 3 portant sur la prolongation d'un an du contrat de concession de service public relatif à la gestion du parking de la gare : Mme Stentelaire, Mr Robert, Mr Ravautet, Mr Guion et Mr Humblot (titulaires) ; ainsi que Mr Adjouadi, Mme Valente, Mr Dezert, Mr Martin et Mme Luquet (suppléants).

9. Approuvé l'avenant n° 3 à la convention de mise à disposition d'agents de la police intercommunale, à conclure avec la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine
10. Accordé une indemnisation aux locataires jardiniers des parcelles n° 64, 66, 68 et 69.
11. Autorisé le versement de la subvention à l'USM Aviron.
12. Approuvé le Compte-Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) 2024 de la ZAC la Plaine de Montaigu
13. Approuvé la convention de partenariat à conclure entre la Ville de Melun et le Centre de détention pour l'organisation d'actions de sensibilisation portant sur l'art, le patrimoine et l'institution muséale.
14. Approuvé le partenariat entre l'Etablissement Public du Château de Fontainebleau (EPCF) et la Ville de Melun pour une durée de 3 ans, ainsi intitulé jumelage culturel.
15. Approuvé la convention de partenariat à conclure entre la Ville de Melun et l'entreprise "Reg'Art, comprendre l'art et son histoire" pour l'organisation de conférences portant sur l'histoire de l'art à l'Espace Saint Jean.
16. Approuvé les termes de la convention entre la Ville de Melun et l'association « Unis-Cité », annexée à la présente délibération
17. Approuvé les termes de la convention, à conclure entre la Ville de Melun et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France, ci-annexée.
18. Approuvé les termes de la convention, à conclure entre la Ville de Melun et l'association ADPEP 77 et annexée à la présente délibération.
19. Constaté la désaffectation de l'immeuble communal sis 20, boulevard Chamblain à Melun (cinéma « Les Variétés »), parcelles cadastrées BC n°233 et BC n° 468.

Prononcé le déclassement des parcelles cadastrées BC n°233 et BC n° 468 et leur incorporation au domaine privé de la commune à compter de la date du constat du 15 septembre 2025.
20. Approuvé la convention entre le Département de Seine-et-Marne et la Commune de Melun, relative à la mise à disposition d'abri(s)-voyageurs

21. Approuvé la convention de renouvellement de mise à disposition de locaux dans le groupe scolaire Jean Bonis, avec l'APAJH pour l'UEEA, rattaché au SESSAD Marie-Louise.
22. Approuvé la convention de renouvellement de mise à disposition de locaux sis dans le groupe scolaire Jean Bonis avec l'APAJH pour l'UEMA, rattaché au SESSAD Marie-Louise.
23. Approuvé la convention de renouvellement de mise à disposition de locaux dans le groupe scolaire Jean Bonis pour l'installation du SESSAD Marie-Louise.
24. Approuvé la création, dès le 3 octobre 2025, d'une catégorie tarifaire dérogatoire « Opération spéciale », applicable exclusivement aux séances explicitement identifiées comme événementielles, y compris spectacles vivants en direct ou en différé, séries événementielles et opérations à visa exceptionnel.

Fixé le prix de cette catégorie dans une fourchette de 5 € à 35 €, déterminé séance par séance en cohérence avec les informations communiquées par le distributeur et la nature de l'évènement.
25. Approuvé les termes de la Convention d'Objectifs et de Financement « Fonds Publics et Territoires » – Handicap Enfance 2025-2026 pour les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) entre la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne et la Ville de Melun.
26. Autorisé le Maire ou son représentant à signer la convention relative à l'organisation des concours et examens professionnels pour l'année 2026.

QUESTIONS ORALES

1/ Question de Madame PRIM à propos de l'arrêté n° 2025.1016 portant sur la restriction de la circulation des poids lourds en transit dans la commune de Melun.

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire



Kadir MEBAREK